



Swiss Info Letter no. 20 / décembre 2005

Table des matières

- [Le Mexicain Ángel Gurría sera le prochain Secrétaire général de l'OCDE](#)
- [Perspectives économiques : la croissance prend de l'ampleur](#)
- [Examen de la Suisse en matière de réforme de la réglementation](#)
- [L'impact positif des réformes réglementaires sur la croissance dans la zone OCDE](#)
- [Regard sur les pensions](#)
- [La Chine devient le premier exportateur mondial des biens des TICs](#)
- [L'AIE prône le développement des ventes de droits d'émissions de CO2](#)
- [Réunion à haut niveau du CAD : les principaux défis de l'aide au développement](#)
- [Commerce et développement](#)
- [Commerce et environnement](#)
- [Publications de l'OCDE récentes et à venir](#)
- [Votre «abonnement» à Swiss OECD Info](#)

Le Mexicain Ángel Gurría sera le prochain Secrétaire général de l'OCDE

Sous la conduite du Doyen des chefs de délégation, M. Wilhelm Jaggi, Représentant permanent de la Suisse, le processus de sélection du nouveau Secrétaire général a abouti, comme prévu, fin novembre : les 30 Etats membres de l'OCDE ont nommé le mexicain [Ángel Gurría](#) pour succéder à l'actuel Secrétaire général Donald Johnston dès juin 2006. Ancien Ministre des affaires étrangères (1994-1998) puis des finances (1998-2000), M. Gurría bénéficie déjà d'une expérience de l'OCDE, car il a négocié l'adhésion du Mexique à l'Organisation en 1994 et supervisé les premières années consécutives à cette adhésion. Il a également présidé la réunion du Conseil au niveau des ministres en 1999. Il est actuellement consultant et membre du conseil de direction auprès de plusieurs entreprises privées, d'institutions multilatérales et d'organismes à but non lucratif dans les domaines du développement, des finances internationales et de la mondialisation. En tant que successeur de M. Johnston, M. Gurría dirigera l'Organisation à l'heure où elle se trouve confrontée au défi de la mondialisation économique et est en train de réexaminer son rôle et direction futurs, sa gouvernance interne ainsi que ses relations avec les pays non membres. ▼

Perspectives économiques: la croissance prend de l'ampleur

Dans la dernière édition de ses [Perspectives économiques](#) (N° 78), l'OCDE maintient un scénario central favorable. La croissance a pris de l'ampleur malgré le choc pétrolier, alors que l'inflation sous-jacente reste modérée. En outre, la croissance est mieux partagée qu'en juin dernier : soutenue aux Etats-Unis qui ont fait preuve d'une résilience considérable, et désormais bien installée au Japon, l'expansion mondiale devrait finalement se propager à l'Europe. Néanmoins, certains risques substantiels demeurent, qu'il s'agisse d'une nouvelle hausse des prix du pétrole, d'une amplification des déséquilibres des comptes courants ou d'un retournement du prix des actifs. Les prévisions de l'OCDE pour la [Suisse](#) sont également assez optimistes tablant sur une accélération de la croissance qui passerait de 1,25% en 2005 à 1,7% en 2006 et 1,8% en 2007, entraînant une amélioration sur le front de l'emploi sans générer de pressions inflationnistes. ▼

Examen de la Suisse en matière de réforme de la réglementation

La Suisse s'est soumise cette année à un examen par les pairs de sa politique et réforme de la réglementation. Ces examens permettent aux pays concernés d'évaluer leurs politiques de réglementation par rapport aux meilleures pratiques parmi les pays de l'OCDE (cf. [Recommandations de l'OCDE sur la réforme de la réglementation](#)) et d'identifier les besoins et priorités de réforme réglementaire dans un grand nombre de domaines d'action gouvernementale.

L'examen de la Suisse a notamment porté sur le cadre réglementaire, la politique de concurrence, l'ouverture des marchés et les secteurs considérés comme prioritaires au titre de la réforme réglementaire (électricité et instances de régulation dans les domaines services postaux, télécommunications, transport ferroviaire et aérien). Sur la base d'un projet de rapport de synthèse reflétant les résultats d'intenses travaux effectués au sein de plusieurs comités et groupes de travail impliqués dans ce projet, l'examen a été bouclé par une séance à haut niveau le 6 décembre 2005, à laquelle le Secrétaire d'Etat J.-D. Gerber (seco) et M. Hans Werder, Secrétaire général du Département fédéral de l'environnement, des transports, de l'énergie et de la communication (DETEC), ont participé. La publication du rapport final, qui contient une analyse et des recommandations, est prévue pour fin mars 2006; elle sera accompagnée en Suisse d'une conférence de presse.

L'impact positif des réformes réglementaires sur la croissance dans la zone OCDE

Une récente étude de l'OCDE, intitulée « [Les bénéfiques de la libéralisation des marchés des produits et de la réduction des barrières au commerce international et à l'investissement dans les pays de l'OCDE](#) », met en évidence des pratiques exemplaires par rapport auxquelles les autres pays de l'OCDE peuvent être évalués. C'est ainsi que l'Australie, par exemple, est le pays où l'intervention de l'Etat dans l'activité des entreprises est jugée la moins restrictive, tandis que le Danemark et l'Irlande imposent les démarches administratives les plus légères pour la création d'une entreprise. L'Irlande ainsi que le Royaume Uni figurent en bonne place pour ce qui est de l'ouverture à la concurrence, alors que le Canada est le pays où la réglementation applicable aux entreprises est la plus claire. Les résultats de cette étude plaident en faveur d'une réforme des réglementations qui restreignent la concurrence, dans les services notamment. En effet, une telle réforme contribuerait plus à un accroissement du PIB qu'un abaissement des obstacles commerciaux aux frontières, comme les tarifs douaniers, en particulier pour l'Europe. Pour s'aligner sur les meilleures pratiques en matière de réglementation de la concurrence et du commerce, il faudrait engager des réformes considérables, mais non sans précédent, dans tous les pays de l'OCDE. ▼

Regard sur les pensions

La seconde édition de cette [Newsletter](#) offre un panorama des évolutions récentes dans le domaine de l'épargne-retraite et l'épargne de long terme. Elle examine en particulier les tendances au niveau des retraites par accumulation (*funded pensions*) dans les pays de l'OCDE – la Suisse figurant en tête quant au rapport actifs/PIB – et porte une attention particulière sur l'affectation de l'actif (*asset allocation*). Un fichier Excel incluant les graphiques et les tableaux présentés dans cette Newsletter sera bientôt disponible sur le [site Internet de l'OCDE](#). Vous trouverez également dans cette Newsletter une sélection des publications récentes de l'OCDE relatives au thème des pensions. Si vous souhaitez recevoir directement cette Newsletter, vous pouvez en faire la demande par courrier électronique à pensionmarkets.newsletter@oecd.org. ▼

La Chine devient le premier exportateur mondial de biens des TIC

Des [données](#) récemment publiées par l'OCDE révèlent que la Chine a ravi en 2004 le premier rang mondial aux Etats-Unis pour les exportations de biens des technologies de l'information et des communications (TIC). En 2004, 27% des importations américaines des biens des TIC provenaient de la Chine contre seulement 10% en 2000. Les échanges entre la Chine et les autres pays d'Asie s'intensifient, entraînant un recul correspondant des importations en provenance de l'Union européenne et des Etats-Unis. En effet, autrefois tributaire de composants électroniques importés de l'UE et des Etats-Unis, la Chine se procure maintenant ces composants en Asie (Japon, Taipei chinois, Corée et Malaisie). ▼

L'AIE prône le développement des ventes de droits d'émissions de CO₂

Alors que l'Organisation des Nations Unies organisait la 11^{ème} Conférence des parties à la Convention climat (COP11) du 28 novembre au 9 décembre à Montréal, L'Agence International de l'énergie (AIE) a présenté son étude [Act locally, trade globally. Emission Trading for Climate Policy](#), dans laquelle elle recommande d'encourager le développement des marchés de droits d'émission. Le Protocole de Kyoto prévoit en effet que les pays ayant diminué leurs émissions au-delà de leurs objectifs reçoivent des droits d'émission qui peuvent être revendus aux pays moins vertueux. Le principal marché de droits d'émission à ce jour a été lancé par l'Union européenne : depuis le 1er janvier 2005, environ 12'000 gros pollueurs, responsables de près de la moitié des émissions de CO₂ de l'UE, peuvent acquérir et vendre des droits d'émission. Ainsi, cette politique incite notamment les entreprises à investir dans des technologies plus respectueuses de l'environnement, là où l'investissement sera le plus porteur. Comme les émissions de CO₂ ne cessent d'augmenter, l'approche pragmatique prônée par l'AIE pourra faire une contribution importante aux efforts internationaux en la matière. L'Office fédéral de l'environnement, des forêts et du paysage (OFEFP) offre des informations détaillées sur [la pratique des droits d'émission en Suisse](#). ▼

Réunion à haut niveau du CAD : les principaux défis du développement

Les directeurs d'agences de développement et hauts fonctionnaires des pays membres ont discuté les 6 et 7 décembre derniers des principaux défis en matière de développement. L'efficacité de l'**aide aux Etats fragiles** ou en difficulté (*falling states*) a constitué un des points forts de l'ordre du jour : plusieurs pays ont présentés les résultats de leurs études, dont la Belgique et les Etats-Unis sur la République démocratique du Congo ainsi que l'Australie et la Nouvelle Zélande sur les Îles Salomon. Les participants ont ensuite discuté des principes devant guider toute intervention de la communauté internationale lors de pareilles situations. Le **déliement de l'aide publique au développement** aux pays les moins avancés a constitué le second point fort de la rencontre. Les délégués ont discuté des possibilités d'étendre les avantages prévus par la [Recommandation de 2001](#). Ainsi, les seuils minimaux excluant l'application de la Recommandation (§9) ont été supprimés. Par ailleurs, les délégués ont décidé de poursuivre la pratique du recours aux sources d'approvisionnement locales et régionales. Ils sont également tombés d'accord pour continuer l'examen devant permettre d'étendre la couverture des pays bénéficiant du déliement. Le besoin de **renforcement des capacités** dans les pays bénéficiaires constitue un défi majeur pour l'accroissement des apports d'aide. Ce thème devrait devenir une des priorités du CAD dans les prochaines années. Les membres ont enfin préparé le **réunion conjointe CAD/EPOC au niveau des ministres du 4 avril 2006**, qui a pour objet d'aborder des questions transversales des politiques de l'environnement et de développement, comme par exemple la lutte contre la pauvreté et l'instauration d'un développement écologiquement viable. Cette réunion devrait aboutir à une Déclaration sur l'adaptation au changement climatique dans la

coopération pour le développement et à un Plan d'action commun articulé autour d'objectifs partagés. ▼

Commerce et développement

Une plus grande ouverture des marchés va-t-elle réellement bénéficier aux pays en développement ? Les études menées à l'OCDE semblent démontrer que la réponse est positive, mais que ce gain ne se répartirait pas de manière uniforme entre tous les pays en développement. Comment aider alors les pays en développement à tirer le meilleur parti d'une libéralisation accrue des échanges? Plusieurs documents publiés en vue de la Conférence ministérielle de l'OMC à Hongkong donnent quelques pistes de réponse à ces questions complexes :

- [Mettre la libéralisation des échanges au service du développement](#)
- [Coûts et avantages de la facilitation des échanges](#)
- [Au-delà des tarifs : Le rôle des obstacles non tarifaires dans le commerce mondial](#)
- [Érosion des préférences commerciales: étude élargie des pays risquant de connaître des pertes de bien-être.](#) ▼

Commerce et environnement

La publication de l'étude sur « [L'ouverture des marchés des biens et services environnementaux](#) » devrait permettre de mieux comprendre les défis des négociations commerciales, tant à l'OMC que dans le cadre d'accords régionaux, portant sur les enjeux des biens et services environnementaux. Elle constitue un excellent outil opérationnel pour les négociateurs, qui y trouveront des réponses à des questions de base, telles que l'étendue et la définition des biens environnementaux ; les mécanismes de libéralisation aux niveaux national et international ; et les importantes synergies entre les échanges de biens environnementaux et les échanges de services environnementaux. Cette publication offre également une intéressante synthèse des résultats de 17 pays en développement analysés. ▼

Publications de l'OCDE récentes et à venir

L'OCDE vient de publier *l'étude économique des Pays-Bas 2005* dont la [synthèse](#) est disponible gratuitement. Pour les autres publications, nous vous renvoyons au site Web de l'OCDE qui vous permet de voir en un clin d'oeil les [publications récentes de l'OCDE](#) ainsi que les [publications à paraître](#) prochainement et de les commander à l'avance. Sachez que vous pouvez bénéficier d'un rabais important pour toutes les publications commandées avant leur parution. Les collaborateurs de l'administration publique suisse peuvent s'adresser à la [Délégation suisse près l'OCDE](#) pour obtenir les meilleurs tarifs. ▼

Votre «abonnement» à Swiss OECD Info

Vous voici informés des dernières nouvelles de l'OCDE par notre service **Swiss OECD Info**. Vous avez, en tout temps, la possibilité de vous abonner ou de faire rayer votre nom sur notre liste de distribution par courriel à OECD.SwissInfo@eda.admin.ch. Tous les numéros précédents de la *Swiss OECD Info letter* sont disponibles sur le [site Web](#) de la Délégation suisse près l'OCDE. ▼